



## BULLETIN D'INSCRIPTION 2023 - 2024

A faire parvenir au plus tard le 2 octobre 2023

Association loi 1901

Mairie de St Julien De Concelles (Président M Mainguet Joseph : Tel 06 42 89 04 23

Mail : joseph.mainguet@orange.fr

NOM PRENOM PUPITRE

Adresse

Code postal

Commune

Date de naissance : / / / /

N° de téléphone Fixe :

Portable :

Adresse e-mail :

M'engage à participer aux activités de la chorale, pour l'année 2023 – 2024, pour la somme de 72 €, payable en deux fois, en octobre et en février (Sous enveloppe avec le nom et prénom) :

1 Paiement en espèces de 36 € en octobre 2023 OUI NON \*

1 Paiement en espèces de 36 € en février 2024 OUI NON\*

ou

1 Chèque de 36 € à l'ordre de Divate Mélodie en octobre 2023 OUI NON \*

1 Chèque de 36 € à l'ordre de Divate Mélodie en février 2024 OUI NON \*

J'accepte que mes données personnelles (adresse, téléphone fixe et/ou portable, mail) soient reprises sur les listes mises à la disposition de tous les adhérents : OUI NON \*

Je dispose d'une imprimante : OUI NON\*

Compte tenu des conditions sanitaires dûes à la Covid, par la présente inscription,

J'accepte et m'engage à respecter le protocole conclu entre l'Ecole de Musique SEVRE ET LOIRE et DIVATE MELODIE représentée par son Président, à savoir :

- présentation du Pass sanitaire à chaque répétition,
- respect des distanciations (2 mètres entre chaque choriste)
- port du masque en dehors de l'espace « chants »

Je déclare dégager l'association DIVATE MELODIE de toute responsabilité liée au respect des règles sanitaires en vigueur et au risque de contamination pour les adhérents de l'association dans le cadre de leur pratique musicale.

Fait le

à

SIGNATURE :

\* (rayer la mention inutile)

(Le règlement de la chorale est à votre disposition avant votre inscription)